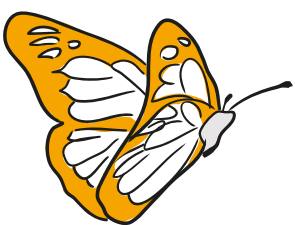




ILS FONT NOTRE TERRITOIRE

Initier, bâtir, préserver



Sommaire

04

À la une
Consommer mieux et local : La Maison des Agriculteurs

06

Zoom sur...
Agir pour la rénovation des logements des centres anciens

08

En bref

09

Le dessin de l'Écho
Une mobilité toujours plus douce

10

Dans les communes
Quant le patrimoine révèle l'histoire de nos communes

12

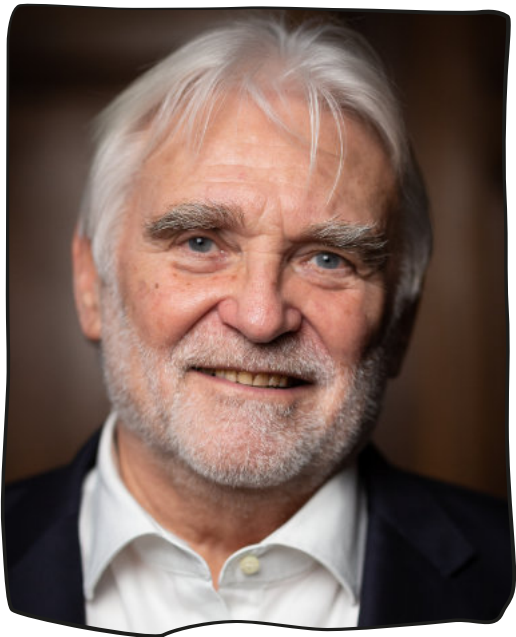
Reportage
Une seconde vie pour les vêtements

14

L'interview
Nicolas Montagard, agriculteur engagé

15

Questions / Réponses



Le Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat

Édito

À l'approche d'une période électorale, la loi encadre strictement la communication des collectivités. Cela signifie que nous devons limiter nos propos pour rester dans un cadre d'information neutre, sans mise en avant personnelle ou politique.

C'est un exercice particulier, mais nécessaire pour garantir l'équité et la transparence.

Pour autant, la vie de notre territoire ne s'arrête pas.

Chaque jour, des acteurs engagés poursuivent leur action, au service de tous.

Nos agriculteurs, par exemple, se mobilisent avec la Maison des agriculteurs pour valoriser les produits locaux et les proposer en circuits courts.

Dans un autre domaine, Le Relais ouvre une grande surface dédiée à la seconde main, illustrant concrètement l'économie circulaire et solidaire.

Enfin, les partenaires de l'habitat se rassemblent autour d'une opération programmée de l'habitat afin d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de logements dégradés, contribuant ainsi à améliorer durablement le cadre de vie.

Ces initiatives traduisent la vitalité et la solidarité de notre territoire. Elles rappellent que, quelles que soient les échéances électorales, la dynamique collective continue à se construire, grâce à celles et ceux qui s'engagent chaque jour.

“ Chaque jour, des acteurs engagés poursuivent leur action, au service de tous. ”

Découvrez-les dans ce numéro d'automne de l'Écho.

Bonne lecture



Infos Pratiques

- Accueil : Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat**
340, Boulevard d'Avignon - CS 60075 - 84170 Montoux
04 90 61 15 50 - accueil@sorguesducomtat.fr
Lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h
- Urbanisme (sur RDV)**
Althen-Montoux-Pernes-Sorgues, au siège de la CASC (sur RDV : 04 90 61 15 50)
Du lundi au jeudi 8h30/12h - 13h30/17h et le vendredi 8h30/12h - 13h30/16h30
Bédarrides, à la mairie : lundi au vendredi 8h30/12h (sur RDV : 04 90 33 01 48)
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (sur RDV)**
Althen-Montoux-Pernes : 04.90.61.15.50 - spanc@sorguesducomtat.fr
Bédarrides-Sorgues : Syndicat Rhône-Ventoux 04 90 60 81 81

- Centres Techniques Communautaires**
 - CTC - Althen-des-Paluds** - Chemin du Fresquounet
04 90 61 15 96 - services.techniques@althendespaluds.fr
 - CTC - Montoux** - 1, Chemin des Esquerts
04 90 66 97 20 - montoux.stc@sorguesducomtat.fr
 - CTC - Pernes-les-Fontaines** - 33, Avenue des Vignerons
04 90 61 64 91 - pernes.stc@sorguesducomtat.fr
 - CTC - Bédarrides - Sorgues** - 337, Avenue du Fournalet
04 90 61 15 69 - sorgues.stc@sorguesducomtat.fr
- Encombrants** : enlèvement gratuit sur RDV (Tél : CTC) excepté pour Pernes et Montoux, contacter le pôle environnement : 04 65 83 00 31
- Numéro spécial déchets/tri** : 04 65 83 00 31

- Déchetteries (horaires d'hiver)**
À Pernes-les-Fontaines : route de Velleron (D31)
À Sorgues : petite route de Bédarrides (D183)
Lundi à vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h50 • Samedi : 8h00 - 15h50
(Professionnels : accès du lundi au jeudi aux horaires habituels et le vendredi jusqu'à 12h00, pas d'accès le samedi)
Fermé dimanches et jours fériés
- Toutes les infos sur la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri et les déchetteries**
- Suivez-nous sur**


L'ÉCHO DES SORGUES DU COMTAT
Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 60075 - 84170 Montoux
Tél. : 04 90 61 15 50

Directeur de la publication: Christian GROS
Rédactrice en chef: Claire CANTERO-TREMBLEY
Rédaction : Pôle communication des Sorgues du Comtat
Crédits photos : Pôle communication des Sorgues du Comtat, Porte Du Ventoux, Chambre d'Agriculture de Vaucluse.
Réalisation maquette : Ambition-com
Impression : MG Imprimerie
Tirage : 3 000 ex. - Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.
Distribution : Stereva.



Les chiffres



4 000

références
de produit



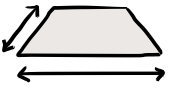
6j/7

d'ouverture



70%

du prix de vente
reversé aux agriculteurs



900 m²

de surface
commerciale

Plus qu'un magasin, un lieu de vie et de lien

La Maison des Agriculteurs ne sera pas une surface de vente « anonyme ». Sur 900 m² d'espace, les visiteurs pourront échanger avec les producteurs, déguster des produits, assister à des animations culinaires ou découvrir des pratiques agricoles de notre territoire.

Fruits, légumes, viandes, fromages, vins, miels, œufs, céréales, mais aussi spécialités artisanales : chacun pourra remplir son panier selon ses goûts, ses besoins et son budget.

Pensé pour répondre à la fois aux attentes des particuliers et des restaurations collectives, ce magasin incarne une nouvelle façon de consommer, plus ancrée, plus cohérente, plus humaine.

Consommer mieux et local : c'est bientôt possible avec la Maison des Agriculteurs !

Un nouveau magasin pour bien manger, tout près de chez soi

Ce matin-là, à Bédarrides, Damien traverse ses rangs de vignes baignées de lumière. Il vérifie les grappes, ajuste l'arrosage, prélève un raisin. Son regard est déjà tourné vers l'automne : c'est ici que pousseront les premiers raisins vendus à la Maison des Agriculteurs, un magasin qui s'apprête à changer nos habitudes de consommation.

Un réflexe local pour bien se nourrir

Et si faire ses courses devenait un acte simple, responsable et bénéfique à tous ? C'est l'ambition de la Maison des Agriculteurs de Vaucluse, qui ouvrira ses portes début novembre à Montoux, dans le centre commercial d'Horizon Provence à Beaulieu. Derrière ce projet : une coopérative de plus de 120 agriculteurs vauclusiens qui ont souhaité créer un espace de vente directe à grande échelle, sans intermédiaire, ni surcoût inutile.



Ouverture

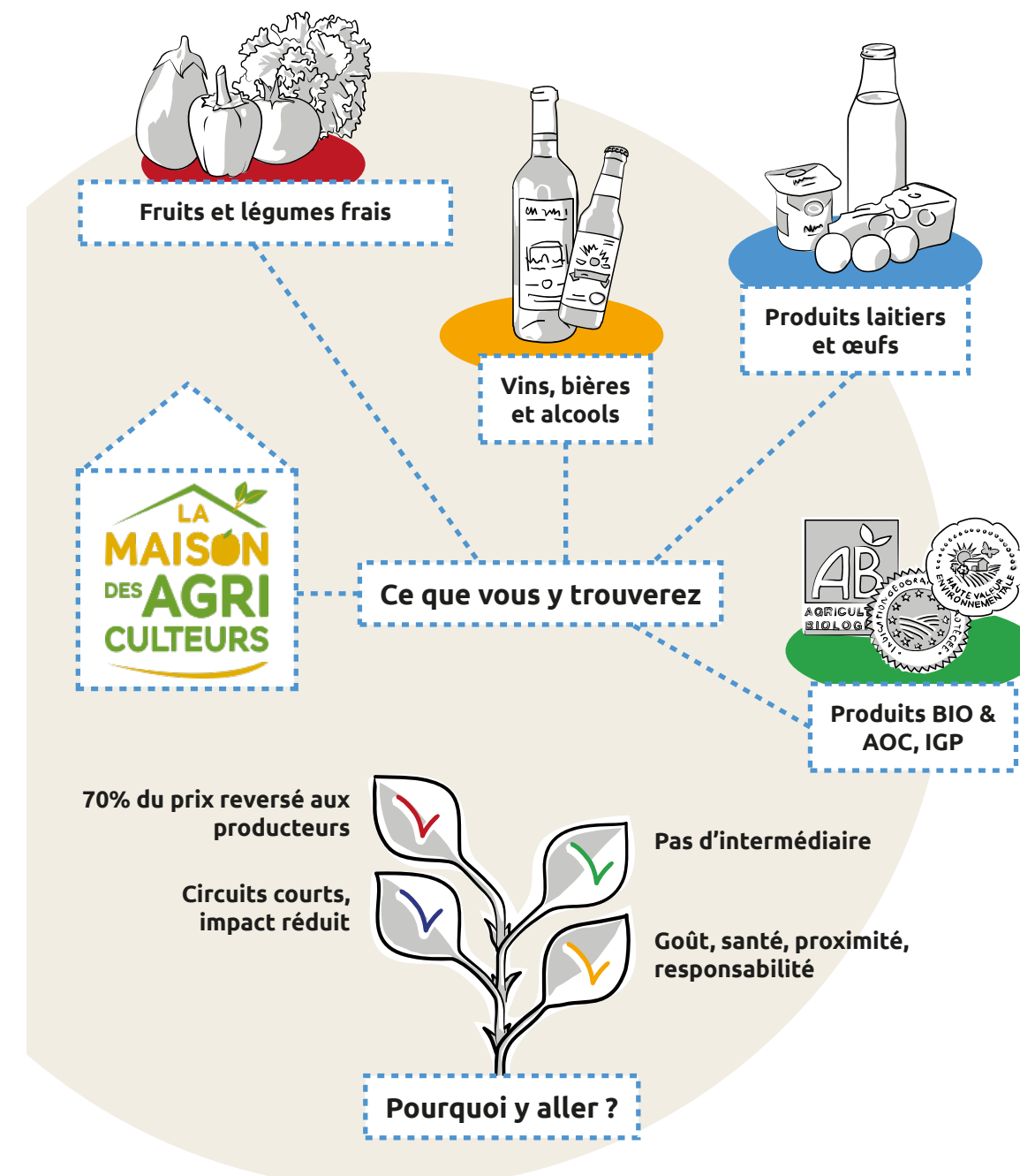
La Maison des Agriculteurs ouvrira ses portes en novembre 2025. Un lieu où bien manger rime avec bon sens, proximité et qualité. Une alternative concrète, portée par des hommes et des femmes de la terre, pour les consommateurs d'aujourd'hui et de demain.



Concrètement, le magasin proposera plus de 4 000 produits locaux, majoritairement de saison, souvent biologiques ou labellisés, le tout à des prix équitables et transparents. En moyenne, 70 % du prix de vente reviendra directement au producteur, contre parfois moins de 10 % dans la grande distribution.

Pour le consommateur, cela signifie :

- Des produits ultra-frais, cueillis souvent la veille,
- Moins d'emballages, moins de transport, donc un moindre impact environnemental,
- Des prix justes, en limitant les marges intermédiaires,
- Et surtout, la confiance dans une alimentation saine, locale, traçable.



Un impact positif pour tous

Pour les habitants des Sorgues du Comtat et des environs, ce projet représente une réponse concrète aux enjeux d'aujourd'hui : bien manger, soutenir les circuits courts, préserver l'environnement et redonner du sens à l'acte d'achat.

C'est aussi une manière de maîtriser son budget tout en consommant mieux. Le panier moyen estimé est de 30 à 35 €, pour des produits de qualité, dont on connaît la provenance.

Et derrière chaque produit : un visage, un savoir-faire, une histoire locale. Comme celle de Damien à Bédarrides, de Nathalie à Montoux ou de Nicolas à Althen-des-Paluds, fiers d'offrir le fruit de leur travail directement à ceux qui l'apprécient.





Rénovation des logements des centres anciens

■ Un dispositif pour améliorer les habitations dégradées ou énergivores

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat axée sur les centres villes est un dispositif de proximité pour aider les propriétaires à engager des travaux de rénovation des logements dégradés dans les centres anciens de nos cinq communes.

Un programme ciblé

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants, aux bailleurs privés et, dans certains cas, aux copropriétaires pour leurs parties communes. Les logements concernés sont ceux qui présentent des difficultés de performance énergétique, des signes de dégradation ou qui nécessitent des aménagements pour favoriser le maintien à domicile. Les bâtiments nécessitant de très lourdes réhabilitations seront plus particulièrement soutenus. L'objectif est d'apporter un niveau de financement suffisant pour convaincre les propriétaires de s'engager dans les travaux.

Pour aller plus loin ...



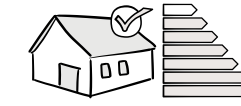
Des conventions avec certains organismes sont à l'étude pour que les propriétaires aux revenus très modestes puissent bénéficier d'une avance sur leurs travaux, sans attendre le versement des subventions de l'OPAH-RU.



PLUS D'INFOS SUR NOTRE PAGE LOGEMENT HABITAT



Les chiffres



175

logements
rénovés en 5 ans
(objectif)



De **25 à 100%**

du coût des travaux plafonné
pris en charge par les partenaires
(sous conditions)



3460

logements
potentiellement concernés
par l'OPAH

Des objectifs précis

La lutte contre la précarité énergétique, la remise en état de logements dégradés, la création d'une offre locative à loyers maîtrisés et l'adaptation des habitations à la perte d'autonomie constituent les priorités de l'opération. Sur cinq ans, l'objectif est de rénover 175 logements répartis entre propriétaires occupants, copropriétés et bailleurs, en contrepartie d'un conventionnement avec l'Anah (plafonnement des loyers).



“ Je suis propriétaire d'une maison dans le centre ancien de Monteux. C'est la maison de famille, mais elle date des années 60 et son isolation est très mauvaise. Mes factures de chauffage explosent chaque hiver. Grâce au dispositif OPAH-RU, je pourrais bénéficier d'un accompagnement pour réaliser une rénovation énergétique et réduire considérablement mes dépenses.

Un accompagnement dédié

Tout au long de leurs projets, les propriétaires sont accompagnés par des professionnels : diagnostic du logement, conseils sur les travaux, informations sur les aides disponibles, montage des dossiers administratifs et suivi jusqu'au versement des subventions.

Des financements partagés

L'enveloppe globale, qui s'élève à plus de 6 millions d'euros, est répartie entre les différents partenaires : 3,6 millions apportés par l'État, 1,57 million par la communauté d'agglomération, 300 000 euros par la Région Sud, 165 000 euros par le Département et 280 000 euros par les 5 communes.

“ Je possède un petit immeuble de trois appartements dans le centre-ville de Sorgues. Deux logements sont vacants parce qu'ils nécessitent d'importants travaux avant d'être reloués. Avec l'OPAH-RU, je pourrais remettre ces logements en état et les proposer à la location à un loyer maîtrisé, tout en bénéficiant d'aides financières.



Solidarité

Un véhicule pour les Restos du Cœur

Dans le cadre d'un engagement associatif de proximité, une convention a été signée pour la mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule avec chauffeur par la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat, au bénéfice des Restos du Cœur du Vaucluse.

Pendant un an, ce véhicule assurera les trajets nécessaires au bon fonctionnement du centre de Pernes-les-Fontaines, notamment pour le transport de denrées alimentaires au bénéfice des plus fragiles. Cette démarche vise à faciliter la logistique de l'association dans ses missions de solidarité sur le territoire lors des trajets réguliers de collecte et de redistribution.



Transition écologique

Un programme pour accompagner la transition des entreprises

Les Sorgues du Comtat s'intègrent dans le programme d'accompagnement des entreprises face aux enjeux écologiques et sociaux conduit par l'association « Provence Éco-transition ».

Ce dispositif vise à favoriser l'émergence de pratiques plus durables dans le monde économique local. Il s'appuie sur un collectif d'experts et sur une communauté d'acteurs engagés pour proposer des outils concrets, des temps d'échange et des ressources adaptées aux réalités de terrain.

Au fil de divers événements, le programme entend faciliter la transformation des modèles d'activité tout en renforçant la résilience écologique et économique des entreprises. Provence Éco-transition ambitionne ainsi de fédérer autour des valeurs de sobriété, d'innovation et de responsabilité, en lien étroit avec les spécificités du territoire.



Engagement

Le Tour cycliste féminin traverse nos routes

Le 11 septembre, la 3^{ème} étape du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche 2025 a sillonné les routes de notre territoire et fait vibrer les spectateurs sous un soleil radieux.

Mais au-delà de la performance sportive, et dans le sillage du peloton, cette course a répandu des valeurs humaines et environnementales qui font son identité.

Le TCFIA s'engage en effet sur des enjeux forts : égalité, respect, lutte contre les violences faites aux femmes, inclusion. Le « Village du Tour Féminin », installé sur les points de départ et d'arrivée, a permis d'informer et d'échanger autour de stands et d'animations en partenariat avec plusieurs associations.

Un événement à la croisée du sport et des valeurs humaines qui a attiré de nombreux spectateurs.



Bons gestes

Les biodéchets en image

Des biodéchets vous en avez mais vous ne savez pas vraiment quoi en faire et comment ils sont traités ?

Pas de panique on vous explique tout par un dessin animé.



Aux Sorgues du Comtat, habitants et collectivités avancent ensemble vers de nouveaux modes de déplacement, toujours plus doux.

Quand le patrimoine révèle l’histoire de nos communes

Chaque ville de la communauté d’agglomération des Sorgues du Comtat a une riche et parfois surprenante histoire, à découvrir ou à redécouvrir au gré des monuments.



Bédarrides

L’église, théâtre de la grande histoire de France

L’église Saint-Laurent est un haut lieu de la grande histoire de France. Au cœur de cet édifice, s’est joué le rattachement du Comtat Venaissin à la France, le 18 août 1791. Un des premiers actes à exprimer le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes, d’après les historiens. Les représentants des états pontificaux d’Avignon et du Comtat Venaissin, élus par le peuple ont décidé par 66 % des voix de leur avenir. Un mois plus tard, le 14 septembre 1791, la « constituante », première Assemblée législative de France, qui par deux fois avait refusé une annexion par décret, a dû se rendre à l’évidence et proclamer ces deux territoires comme partie intégrante de l’état français.

À cette époque, les remparts de Bédarrides étaient encore debout et les pont-levis encore en activité. En sortant de l’église, à quelques encablures, sur la grande rue, un autre haut lieu historique, l’ancien café de la montagne, aujourd’hui demeure privée a été le théâtre d’une réunion de contestataires du coup d’état de Napoléon Bonaparte, pour organiser l’assaut de l’hôtel de ville. Ils ont tenu 2 jours avant d’être arrêtés par des « gens d’armes » et certains bédarridaïls ont ensuite été déportés en Algérie ou internés.



Sorgues

À la recherche des vestiges du premier Palais des Papes

Alors que la ville s’appelait encore Pont-de-Sorgues, en 1317, débute le chantier d’un palais à la demande du Pape Jean XXII. L’histoire raconte qu’il a fallu 400 arbres venus de Savoie sur des radeaux par le Rhône, 5 000 feuilles d’or et 10 000 carreaux en terre cuite de Saint-Quentin-la-Poterie pour la décoration.

De ce Palais, première résidence pontificale érigée 18 ans avant la construction du Palais des Papes d’Avignon, il reste quelques traces devant lesquelles, sorguais comme visiteurs passent sans en mesurer la portée historique. Ce palais somptueux qui a servi de modèle pour les demeures des cardinaux à Avignon, dont la livrée Ceccano ou le Petit Palais, a longtemps été utilisé comme résidence d’accueil d’hôtes prestigieux. Les souverains de Sicile, l’Empereur d’Allemagne ou Catherine de Médicis y ont séjourné à l’invitation des Papes.

Vendu à des entrepreneurs du bâtiment, le palais a été déconstruit pendant la révolution française. Pourtant, en déambulant dans le centre ancien, vers la rue du château, on peut encore voir le mur d’enceinte et des habitations ornées de vestiges, écusson et cheminées. A mieux y regarder, l’église du plan de la Tour et plusieurs maisons voisines sont construites avec les pierres de taille de l’ancien palais.



Monteux

La Tour Clémentine, rescapée de l’incendie du château de Monteux

Immanquable, elle fait partie du quotidien des Montiliens et interpelle les visiteurs, surtout la nuit tombée quand les illuminations la valorisent. La Tour Clémentine, baptisée ainsi en hommage au Pape Clément V, est tout ce qu’il reste du château datant du XIIe siècle dont elle était le donjon.

L’édifice, ravagé par un incendie en 1415, n’a jamais été reconstruit. Le pape Clément V en avait fait un de ses lieux de résidence itinérants. Haute de 28 mètres, la Tour Clémentine, classée monument historique en 1910, en impose à la vue.

Depuis le sommet, orné de créneaux, le panorama s’étend sur la ville et une partie de la plaine autour. À l’opposé, un autre morceau d’histoire invite à en savoir plus. La Porte Neuve ou Porte Notre dame, cette partie intégrante des remparts du XVe siècle, était équipée d’un pont-levis et de bancs sous son porche. C’est là que, régulièrement, s’installaient les membres du conseil de la cité, chargés de rendre justice.



Pernes-les-fontaines

L’histoire sur les murs de la tour Ferrande

Les monuments historiques ne manquent pas à Pernes-les-Fontaines, mais il en est un remarquable, la Tour Ferrande. L’extérieur très austère et imposant contraste avec le trésor médiéval qu’elle abrite, dans la salle du dernier étage.

Après l’effort pour graver toutes les marches jusqu’au sommet, une fresque datant du XIIIe siècle très bien conservée s’offre aux yeux à 360 degrés. Elle retrace certains épisodes de la vie de Charles d’Anjou, comte de Provence et met en avant sa conquête de la Sicile. D’après les historiens, c’est le décor le plus complet conservé à l’intérieur d’une maison antérieure au XIVe siècle. Sept scènes religieuses ou de combat, telle « la vierge et l’enfant » ou « la bataille de Tagliacozza en 1268 » ou encore « l’investiture de Charles d’Anjou par le Pape Clément IV » ornent les murs.

L’accès est possible exclusivement sur réservation pour des visites guidées, mais l’Office de tourisme intercommunal Porte du Ventoux propose un lien en ligne, pour une visite virtuelle en 3D, sur écran ou smartphone.



prospère de teinture naturelle, dont il reste encore des sites préservés. C’est le cas du Moulin des Gaffins, ancienne fabrique de poudre de garance, reconnu monument historique en 2016, où l’on peut comprendre l’ensemble des opérations de transformation de la plante tinctoriale en poudre. Quand la mode des teintures chimiques sonne le déclin de l’industrie garancière, le site s’oriente vers la trituration de l’ocre dont il reste aussi quelques traces.

Désormais, le moulin des Gaffins est un haut lieu de réception très connu des locaux et des visiteurs du territoire.



Les chiffres

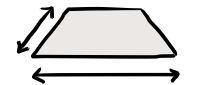


8

emplois créés



39

colonnes de collecte
des textiles sur nos communes
et 138 tonnes collectées (2024)500m²d'espace de vente
dédié à la seconde main

Une démarche solidaire et environnementale

Derrière les portants, il y a aussi des histoires de vie. L'ouverture de Ding Fring Sorgues a permis la création de 8 emplois, dont deux en insertion, s'ajoutant aux 52 salariés (dont 14 en insertion) déjà actifs au sein du Relais Provence. L'association, créée en 2006, s'inscrit dans un réseau national qui emploie plus de 2 200 personnes et valorise chaque année 90 000 tonnes de textiles, linge et chaussures. Ici, rien ne se perd : 99,5 % des pièces collectées sont réemployées, recyclées ou transformées. Acheter chez Ding Fring, c'est donc soutenir à la fois la réduction des déchets et l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

Pour Élodie, repartir avec un manteau à petit prix, c'est déjà une satisfaction. Mais savoir que cet achat participe à un cercle vertueux en est une autre. À Bernard, cela rappelle ses années où l'on réparait et réutilisait tout. Deux générations, un même plaisir : trouver la bonne pièce tout en faisant un geste pour les autres et pour la planète.



Ding Fring
Avenue Marcel Pagnol, Sorgues
Du lundi au samedi, 9h30 – 19h, en continu

La seconde main qui a du sens

■ Ouverture d'une friperie solidaire portée par l'association Le Relais Provence.

Depuis le 6 septembre, à Sorgues chacun peut venir chiner vêtements, chaussures et accessoires de qualité dans un espace de 500 m² entièrement dédié à la seconde main. Une bonne affaire pour le porte-monnaie, mais aussi un geste concret pour l'emploi local et l'environnement.

Par un samedi matin, Élodie, jeune maman, pousse la porte d'un nouveau magasin avenue Marcel Pagnol. Elle cherche un manteau pour son fils qui grandit vite, et pourquoi pas, une veste pour elle. Quelques portants plus loin, elle croise Bernard, retraité, amateur de vestes en tweed, qui fouille avec patience. Tous deux ne se connaissent pas, mais partagent un même état d'esprit : consommer autrement, en donnant une seconde vie aux vêtements. Ce lieu, c'est Ding Fring, la première boutique du genre en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ouverte par Le Relais Provence.



Infos bonus

La seconde main n'est plus seulement un choix économique, c'est aussi une véritable tendance de mode : en 2025, 6 Français sur 10 déclarent acheter régulièrement des vêtements d'occasion. Avec Ding Fring, chacun peut désormais chiner des pièces uniques, parfois de grandes marques, sans culpabiliser pour son porte-monnaie... ni pour la planète.

S'habiller mieux, dépenser moins !

Sur 500 m², la boutique propose des vêtements triés par taille, du linge de maison, des chaussures, de la maroquinerie et divers accessoires. Certaines pièces portent encore les étiquettes de grandes marques. L'offre varie au fil des saisons : maillots de bain, doudounes, tenues de fête... Chaque jour, les rayons se renouvellent grâce aux apports du centre de tri d'Avignon. Tous les articles proviennent des collectes opérées via les 950 colonnes textiles installées dans huit départements dont celles de nos 5 communes.

Agriculteur et président engagé

De ses champs à la future Maison des Agriculteurs, Nicolas Montagard, agriculteur sur les Sorgues du Comtat, suit son chemin.

Il revient dans cette interview sur la diversité de son exploitation et sur la création de La Maison des Agriculteurs, dont il préside la société coopérative.

Pouvez-vous nous présenter votre exploitation et ce qui la caractérise ?

On est une exploitation assez atypique. On a un triptyque d'activités : une grosse partie céréalière, une partie maraîchère également importante et une partie de nos récoltes est transformée dans des ateliers de transformation à Monteux. On est donc très diversifiés, et c'est pareil au niveau des moyens de commercialisation. C'est pour ça qu'on a été parmi les premiers à s'impliquer dans les réunions collectives autour de la Maison des Agriculteurs : c'est un projet qui nous parle vraiment.

En quelques mots, quel est l'objectif de La Maison des Agriculteurs ?

L'idée, c'est de créer un magasin de producteurs, mais avec une originalité : l'implanter au sein d'un centre commercial comme Horizon Provence à Monteux. Cela permet de bénéficier d'un emplacement stratégique et de répondre à deux objectifs : mieux valoriser nos produits agricoles grâce à une démarche collective et répondre à une forte demande des consommateurs pour les circuits courts. En Vaucluse, il manquait un lieu qui offre aux consommateurs un accès direct et large à des produits fermiers de proximité et garantisse aux producteurs une juste rémunération.



Quelques dates

- 2012 - Installation à Monteux, céréales et maraîchage
- 2015 - Début de la vente directe (Cabanes, magasin, marché...)
- 2022 - Implication dans le projet de la Maison des Agriculteurs
- 2024 - Élection en tant que président de la SCIC Maison des Agriculteurs

Qu'est-ce qui rend ce projet particulièrement innovant ?

Au-delà de l'implantation, c'est aussi la forme juridique qui fait la différence. Nous avons créé une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), qui associe non seulement les agriculteurs adhérents et sociétaires, mais aussi des partenaires publics comme la mairie de Monteux et la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat. Cette organisation permet une gestion conviviale et partagée, où chacun, producteurs comme collectivités, peut trouver sa place.

Quels avantages concrets les agriculteurs en retirent-ils ?

La vente directe, à la ferme ou au bord des champs, offre déjà une meilleure rémunération car il n'y a pas d'intermédiaire. Mais on atteint vite un plafond en termes de volume et de visibilité. Avec un magasin collectif, on mutualise nos forces et on attire plus de consommateurs, qui savent qu'ils trouveront sur place une offre complète, issue uniquement des fermes du territoire. Aujourd'hui, nous sommes déjà 113 adhérents et sociétaires. L'objectif est d'atteindre 250 producteurs, pour proposer entre 2 500 et 3 000 références dans le magasin, ce qui est assez inédit dans cette forme-là de commerce.

Vous avez des Questions ?

Nous y répondons dans cette rubrique

Vous êtes nombreux à nous poser des questions pratiques sur des sujets de vie quotidienne ou sur le fonctionnement de notre intercommunalité. Nous les partageons en y apportant les réponses qui peuvent vous être utiles.



Sophie M.
Pernes-les-Fontaines

Ma maman est propriétaire d'une maison ancienne qu'elle souhaite adapter à son âge avancé. Existe-t-il un accompagnement ou des aides pour des travaux qui lui permette de rester chez elle en toute sécurité ?

Oui. La communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat propose un service public d'accompagnement à la rénovation de l'habitat.

En effet, l'adaptation des logements à l'âge ou au handicap permet de favoriser l'autonomie et le bien-être de tous. Que vous souhaitiez rendre votre logement plus accessible, installer des équipements facilitant votre vie quotidienne ou renforcer votre sécurité, les conseillers France Rénov' vous orienteront vers des solutions adaptées à votre situation.

Ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier de conseils neutres et gratuits, ainsi que d'un accompagnement technique et administratif dans le cadre de travaux d'adaptation du logement. Des aides financières peuvent aussi être sollicitées sous conditions de ressources.

N'hésitez pas à composer le 04 90 74 09 18



Denis T.
Bédarrides

J'ai un ancien frigo et un matelas à jeter. Ce sont des encombrants. Puis-je les déposer en bord de route, et si oui, comment cela fonctionne ?

Un service gratuit de collecte des encombrants est organisé sur nos 5 communes. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire par téléphone auprès du service dédié selon votre commune. Lors de cette inscription, vous devrez préciser la nature exacte des objets à collecter. Celle-ci ne pourra pas être modifiée ensuite.

Une affiche devra ensuite être apposée sur les objets à déposer le jour du RDV, afin de signaler qu'ils relèvent de la collecte des encombrants et qu'il ne s'agit pas d'un dépôt sauvage.

Contacts :

Althen-des-Paluds : 04 90 61 15 96

Monteux / Pernes-les-Fontaines : 04 65 83 00 31

Bédarrides / Sorgues : 04 90 61 15 69



Léa R.
Sorgues

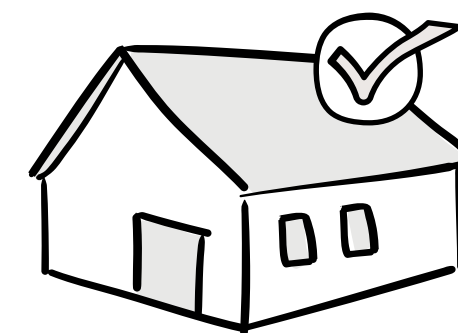
Je me sens concernée par le gaspillage et particulièrement celui des vêtements. J'ai entendu parler d'une friperie sur Sorgues pour remettre « dans le circuit » des textiles encore portables. Pouvez-vous m'en dire plus ?

Effectivement une friperie a ouvert ses portes à Sorgues le 6 septembre. Gérée par le Relais, qui collecte nos colonnes textiles « Ding Fring » propose des articles de qualité en seconde main sur 500m2 dans le centre commercial Avignon Nord.

Grâce à un approvisionnement régulier en provenance du centre de tri d'Avignon, la boutique renouvelle quotidiennement ses rayons pour offrir toujours plus de diversité.

L'ouverture de cette nouvelle boutique, a également permis la création de 8 emplois, dont 2 en insertion.

Un bel exemple d'économie sociale et solidaire !



Votre logement adapté à vos besoins spécifiques

Vous êtes en situation de handicap ou en perte d'autonomie ? L'agglomération des Sorgues du Comtat, en partenariat avec l'ALTE via le Service Public de la Rénovation de l'Habitat, met à votre disposition des conseillers France Rénov' pour vous accompagner dans l'adaptation de votre logement.

Remplacer une baignoire par une douche plain-pied, installer un monte-escalier, poser des portes ou fenêtres adaptées, ou encore aménager des toilettes PMR surélevées : de

nombreuses solutions existent pour vous permettre de rester chez vous, en toute sécurité et confort.

Contact : 04 90 74 09 18
Conseillers France Rénov' de l'ALTE.

Et parce qu'adapter son logement, c'est aussi l'occasion de l'améliorer, la ALTE reste à vos côtés pour optimiser la performance énergétique de votre habitat.



Pour poser une question



communication@sorguesducomtat.fr



Sur le site web



communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat (en MP)

ABC de la Biodiversité



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

La nature est là, juste
sous nos yeux, encore
faut-il la remarquer

